Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 022-212200497-20260630-2026_07_9-DE

N° 2026.07.9

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CREHEN

SEANCE DU 30 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente juin, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de CREHEN, régulièrement convoqué le vingt-trois juin, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Madame Marie-Christine COTIN, Maire.

PRÉSENTS : **Mme Marie-Christine COTIN, Maire**
Mmes DETOT, GOURGAN, EVEN, LAIGO, LEROY, LEVAVASSEUR, LONCLE, PICOUT et RENOUARD
MM. BEAUNE, BOURGET, CAILLERE, DOS, MACE ALAIN, MACE ANTHONY, MICHEL, RICHARD et VALLARINO.

Madame Chantal DETOT a été élue Secrétaire.

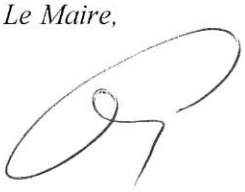
--- ===0=== ---

CHOIX D'UN GÉOMÈTRE POUR LA LIAISON DOUCE AU LIEU-DIT « LA RIGAUDAIS »

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que suite au projet de liaison douce au lieu-dit « La Rigaudais » et dans l'attente de recevoir les devis des géomètres pour le bornage des voies, elle demande l'autorisation au Conseil Municipal, de signer avec le géomètre le mieux-disant.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à contracter avec le géomètre le mieux-disant pour la réalisation de ces bornages.

Délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme
Le Maire,



Marie-Christine COTIN.